



# Municipalité de Rougemont

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 8 septembre 2025 à 20h00 en la salle des délibérations du conseil.

## Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Procès-verbal du 18 août 2025
4. Finances
  - 4.1 Approbation du paiement des comptes
5. Période questions réservée au public
6. Subventions, commandites et demandes
  - 6.1 Demande d'appui de la Municipalité de Saint-Édouard – Dénonciation des déversements et dépôts illégaux de contaminants sur les terres agricoles et demande d'intervention immédiate du Ministère de l'Environnement
7. Avis de motion, dépôt et adoption de règlement
  - 7.1 Adoption du second projet de règlement 2025-378 modifiant le règlement de zonage 2018-242 afin de modifier les dispositions applicables à la zone 119
  - 7.2 Adoption du second projet de règlement 2025-379 modifiant le règlement de zonage 2018-242
  - 7.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-380 relatif à la cour municipale de Saint-Césaire
  - 7.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt 2025-381 relatif aux travaux d'aménagement du puits Vadnais III
8. Administration et greffe
  - 8.1 Adjudication de contrat – Construction du puits Vadnais III
  - 8.2 Adjudication de contrat – Services professionnels pour le Rang Double
  - 8.3 Acceptation de l'offre de service de la FQM – Licences en cybersécurité
  - 8.4 Ordonnances no.2025-01 et no. 2025-02 en vertu du *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*
9. Urbanisme
  - 9.1 PIIA – 1257, rang Double – Modification - Construction d'un garage détaché



Municipalité de  
**Rougemont**

- 9.2 PIIA – 200, la Grande Caroline – Projet d'affichage  
9.3 PIIA – 1251, la Grande Caroline – Construction d'un bâtiment principal agricole

10. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
11. Période de questions réservée au public
12. Levée de la séance

PRÉLIMINAIRE